

L'année Saül

Frédéric Benoist

responsable du service diocésain des vocations
de Saint-Denis

Depuis plusieurs années, en lien avec la pastorale des jeunes (18-30 ans) et le Service diocésain de spiritualité, le Service diocésain des vocations propose « L'année Saül ». Résumons cette proposition en une phrase : permettre aux jeunes (garçons et filles) d'écouter et de prier la Parole de Dieu, durant une année, pour entendre à quoi Dieu les appelle.

Qui s'inscrit à l'année Saül ?

Nos principaux relais de transmission sont les prêtres, les communautés religieuses, les responsables de groupes et mouvements de jeunes. Cela fait six ans que l'année Saül existe dans notre diocèse ; les anciens « saulistes » sont très invitants. Depuis quelques années nous convions aussi les jeunes adultes (18-30 ans) récemment confirmés.

De plus en plus de jeunes ont un désir fort d'apprendre à prier. C'est la motivation première de ceux qui s'inscrivent à l'année Saül. Ils ont beaucoup d'activités, sont pris par leurs études, leur travail... Ils ressentent comme une insatisfaction face à une vie qui va parfois trop vite... Une sorte de remord paraît aussi : « Comment raviver la flamme de ma foi ? » D'autres viennent avec le désir d'approfondir leur foi. Nous précisons aux jeunes que l'année Saül a pour but d'en-

trer dans une démarche de prière fondée sur la Parole de Dieu et non pas d'acquérir des connaissances théologiques sur Dieu, la Bible...

Les trois piliers de l'Année Saül

Voici le cœur de la démarche de l'année Saül que nous proposons :

- chaque jeune s'engage à prendre un temps de prière quotidien avec la Parole de Dieu (temps de l'oraison) ;
- environ une fois par mois, le/la jeune rencontre un accompagnateur(trice) spirituel(le), pour favoriser une relecture de ce qui est vécu au cours de cette rencontre quotidienne avec la Parole de Dieu ;
- une journée de mise en route, trois week-ends et une retraite de quatre jours en abbaye sont proposés à l'ensemble du groupe.

Pendant ces week-ends, ils apprennent à prier la Parole de Dieu avec différentes méthodes et supports (prier avec un récit évangélique, prier avec les psaumes, faire la relecture de sa journée, entrer dans une démarche de *lectio divina*...). Ces week-ends sont aussi programmés au seuil ou au cœur des grands temps liturgiques (Avent, Carême, Temps pascal) : nous proposons une démarche spirituelle pour vivre ces périodes. Enfin nous suggérons à chaque jeune de prier avec les textes de la liturgie du jour, pour l'inviter à entrer en communion de prière avec toute l'Église.

Au cours de la retraite en abbaye, un protocole de silence est instauré. Chaque jeune est alors invité à prendre le temps de relire son histoire : « *Depuis mon baptême, Dieu me fait signe, Dieu me manifeste son amour, comment suis-je à l'écoute de ce qu'il me dit, comment vais-je lui répondre, par quel don de ma vie ?* »

Chacun(e) comprend alors le sens du mot vocation : « *Dieu parle à son peuple, il me parle, cette Parole suscite en moi une réponse... comment vais-je me donner, m'engager à sa suite et au service des hommes ?* »

En fin de parcours

Nous invitons chaque jeune à faire le bilan de cette année. Nous convions l'évêque ; il vient écouter ce que chaque jeune a expérimenté durant l'année, et ensuite il préside l'eucharistie.

Que sont devenus les anciens « saulistes » ?

L'année Saül a permis à une dizaine de jeunes de discerner la vocation du mariage. Un jeune de notre diocèse est aujourd'hui au séminaire après avoir vécu l'année Saül puis une année de fondation spirituelle dans une des maisons de notre province de Paris. Beaucoup de jeunes ont pris des responsabilités dans des groupes ou mouvements de jeunes au sein de notre Église diocésaine. Le plus important pour nous, c'est qu'une vie spirituelle se soit mise en place dans la vie du jeune. Il n'est pas rare en effet qu'il continue à vivre l'accompagnement spirituel au-delà de l'année Saül. ■